

Colombes, 3 décembre 2024

### **ARKEMA REMPORTE UN PRIX ET UNE MENTION HONORABLE AUX EUROPEAN RESPONSIBLE CARE AWARDS 2024**

**Le CEFIC, European Chemical Industry Council, a récompensé 23 entreprises et associations nationales pour leurs contributions exceptionnelles à la réalisation des ambitions de la Déclaration d'Anvers dans le cadre des European Responsible Care Awards. Arkema a remporté le prix dans la catégorie « Time for Change – Circularity & Climate Neutrality » grâce à son programme Optim'O et a reçu une mention honorable pour ses efforts de réduction de l'empreinte carbone de sa chaîne de polyamide 11 biosourcé.**

« Nous sommes fiers d'avoir remporté dans la catégorie *Circularity & Climate Neutrality* le prix pour notre programme Optim'O et également la mention honorable pour notre démarche ambitieuse de réduction de l'empreinte carbone de notre produit, le Polyamide 11 biosourcé. Depuis sa création, Arkema s'engage à agir en industriel responsable, et démontre ainsi son ambition en matière de RSE», a déclaré Emmanuelle Bromet, Vice-Présidente Développement Durable chez Arkema.

#### **Programme Optim'O**

Lancé en 2016, le programme Optim'O englobe toutes les initiatives de gestion de l'eau du Groupe, en particulier celles visant à réduire la consommation d'eau, à recycler l'eau utilisée, et à gérer les scénarios de stress hydrique. Ce programme repose sur un système global comprenant une phase de diagnostic, un suivi d'indicateurs, des réponses techniques, ainsi que la mise en œuvre de pratiques de gestion de l'eau et de communication reconnues par des organisations internationales.

Optim'O a été déployé sur tous les sites industriels d'Arkema à travers le monde. Entre 2016 et 2023, environ 130 millions de mètres cubes d'eau ont été économisés à l'échelle mondiale, principalement en France. De plus, près de 10 000 tonnes de DCO d'émissions environnementales ont été évitées sur cette période.

#### **Empreinte carbone du polyamide 11 Rilsan®**

Arkema s'est engagé dans une démarche ambitieuse visant à réduire l'empreinte carbone de sa chaîne de polyamide 11 biosourcé de haute performance. Une étape majeure de cette initiative est l'accord à long terme conclu avec ENGIE, qui a débuté en janvier 2023. Cet accord prévoit la fourniture de 300 GWh/an de biométhane renouvelable en France.

Dérivé entièrement de graines de ricin, le polyamide 11 Rilsan® est 100 % ségrégué biosourcé. Grâce à l'utilisation de sources d'électricité renouvelables et au progrès dans l'efficacité énergétique de ses sites de production, Arkema atteindra, début 2025, une empreinte carbone de 1,3 kg de CO<sub>2</sub>e/kg pour la production mondiale de sa chaîne de polyamide 11 biosourcé, soit 80 % de moins que les polyamides fossiles traditionnels

Fort de savoir-faire uniques dans le domaine de la science des matériaux, **Arkema** dispose d'un portefeuille de technologies de premier rang pour répondre à l'accélération de la demande en matériaux nouveaux et durables. Avec l'ambition de devenir un pur acteur des Matériaux de Spécialités, Arkema est aujourd'hui organisé autour de trois segments complémentaires, résilients et fortement innovants qui leur sont dédiés et qui représentent 92 % du CA du Groupe en 2023, les Adhésifs, les Matériaux Avancés et les Coating Solutions, et d'un segment Intermédiaire compétitif et bien positionné. Arkema offre des solutions technologiques de pointe pour répondre aux enjeux des nouvelles énergies, de l'accès à l'eau, du recyclage, de l'urbanisation, ou encore de la mobilité et est attaché à un dialogue continu avec l'ensemble de ses parties prenantes. Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 9,5 milliards d'euros en 2023 et est présent dans près de 55 pays avec 21 100 collaborateurs.

Contact presse :

Anne Plaisance

+33 (0)6 81 87 48 77

[anne.plaisance@arkema.com](mailto:anne.plaisance@arkema.com)